

IRENEE

Institut de Recherches sur l'Evolution de l
Campus Carnot/Ravinelle
13, place Carnot
54000 Nancy
www.irenee.univ-lorraine.fr

Offre de stage IRENEE/UL

Dans le cadre du projet UL/Judiciarisation de la santé, l'IRENEE recrute un stagiaire de niveau minimum master 1, spécialisé en droit public.

Le stagiaire sera intégré aux travaux menés par l'équipe du projet dans le cadre du programme financé par l'Université de Lorraine et le Pôle SJPEG dont les porteurs sont Fanny GRABIAS (MCF droit public) et Bruno PY (PR droit privé). Deux unités de recherche sont investies dans cette étude : IRENEE et IFG.

Dans ce projet qui se présente comme une phase préparatoire à la réalisation d'une future étude à l'échelle nationale, le stagiaire travaillera sous la direction des porteurs de projet et en collaboration avec les membres de l'équipe. Il sera chargé :

- de recueillir et analyser des décisions des juridictions administratives du Grand-Est en matière hospitalière
- de recueillir et analyser le contentieux ordinal de la chambre disciplinaire de première instance du conseil régional de l'ordre des médecins (Grand Est)
- de mener des entretiens avec les membres intéressés des juridictions concernées
- de mener des entretiens avec les services juridiques des établissements de santé représentatifs de la région pour obtenir des informations sur les litiges gérés en interne et qui ont pu ou auraient pu donner lieu à un contentieux
- de réaliser un rapport de synthèse portant notamment sur les résultats de ces recherches

Modalités de réalisation du stage:

Le stage est basé à **Nancy, dans les locaux du laboratoire IRENEE**, avec un aménagement possible en fonction de la qualité de la candidature. Le stage sera effectué pour une durée **de 4 mois** (minimum) à **6 mois** (maximum). Il devra être achevé le 30 novembre 2023 au maximum.

Montant de la gratification mensuelle en vigueur sur la base mensuelle de 154 heures.

Conditions de recrutement et compétences attendues :

- niveau Master 2 Droit public souhaité
- maîtrise du contentieux administratif exigée (suivi des travaux dirigés en Licence)
- connaissances générales en droit de la santé et en responsabilité hospitalière souhaitées
- rigueur méthodologique et autonomie dans le travail individuel
- esprit d'analyse et de synthèse
- maîtrise des outils informatique

Présentation du projet :

Alors que les rapports entre Droit et santé ont nourri depuis la fin des années 1990 de nombreuses réflexions, peu de recherches ont été consacrées à un phénomène pourtant largement décrié par les professionnels de santé en raison notamment de son impact sur leurs pratiques professionnelles : celui de la judiciarisation de la santé. Une seule recherche d'ampleur a été menée par l'Institut Droit et santé de l'Université Paris Descartes à partir de 50 000 décisions de justice rendues entre 1999 et 2009 et a conclu que cette impression n'était pas vérifiée en pratique. Pourtant, dix années plus tard, sous l'effet conjugué d'une juridicisation de la matière, d'un accès facilité au prétoire et de l'évolution quant à l'origine des contentieux, cette impression d'une judiciarisation du domaine de la santé de la part des professionnels n'a pas disparu.

C'est toute la raison d'être du projet « Judiciarisation de la santé – région Grand Est » : il s'agit de réinterroger cette réalité en concentrant la recherche sur la région Grand-Est et sur la période 2010-2021. Il s'agit d'un projet interdisciplinaire comportant un volet droit public et un volet droit privé et qui s'étend sur une durée de 3 ans (2021-2023).

(Cadre et) stade du projet

Ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche scientifique du projet HCERES 2013-2027 de l'IRENEE, plus précisément dans le thème *Evolution de la fonction juridictionnelle dans l'Etat de droit contemporain* puisqu'il interroge tout à la fois la fonction du juge (1^{er} sous-thème) et l'efficacité de la justice (2^d sous-thème). Il a également pour avantage d'ouvrir la réflexion à un domaine jusqu'à présent inexploré au sein du laboratoire : celui du droit de la santé.

Le projet a débuté en 2021 et doit s'achever à la fin d'année 2023.

La première phase du projet (2021) a consisté à recueillir l'ensemble des décisions de justice relatives à la responsabilité des principaux acteurs du système de soins.

La deuxième phase (2022) a permis un premier tri des décisions rendues par les juridictions administratives, en fonction des voies de droit utilisées par les requérants, des fondements juridiques invoqués à l'appui desdites demandes et des solutions rendues.

La troisième phase du projet (2023), qui concerne le futur stagiaire, a pour objet d'approfondir et de compléter l'analyse effectuée jusqu'à présent.

CONTACT

Fanny GRABIAS, MCF Droit public, IRENEE, porteur scientifique du projet :
fanny.grabias@univ-lorraine.fr

Ludivine STARCK, Secrétaire générale du laboratoire de l'IRENEE : ludivine.starck@univ-lorraine.fr